



1. Description du projet

Ce projet vise à aménager des aires multisports de type « Petite Infrastructure Sportive de Quartier » (PISQ) dans les villages d'Achêne et de Braibant.

Une aire de multisports est un espace de rencontre offrant la possibilité pour un quartier, une école ou un club sportif, de pratiquer différentes disciplines sportives.

Ces aires multisports pourront être accompagnées de modules de jeux de type plaines de jeux afin de faire des aménagements globaux, dans un esprit de rencontre et de convivialité intergénérationnel, comme le projet ci-dessous.

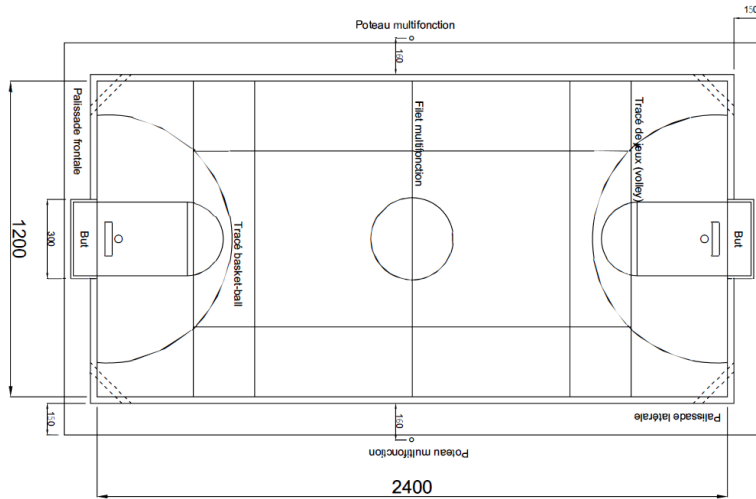


Aire multisport d'Oneux (Comblain-au-pont) (source : idema.com)

Indications techniques

Un espace multisports de type « sport de rue » tel que prévu par Infraspport doit faire entre 24m et 40m de long et entre 12m et 20m de large, la longueur faisant le double de la largeur. D'autres indications techniques sont prévues dans la fiche « sport de rue » d'infraspport tel que les revêtements de sols, les palissades, etc.

Ce type d'infrastructure permet la pratique du volley, du badminton, du basket, du mini-foot ou encore du hockey. Enfin, l'aménagement d'un accès vers l'espace multisports aux personnes à mobilité réduite doit être prévu.



Tracé et dimensions d'un espace multisports 12x24m
(source : fiche « sports de rue » - Infrasport, 2019)

Exemple d'air multisport prévue à Sovet

Un projet de petite infrastructure sportive (PISQ) devrait voir le jour en 2023 à Pessoux et à Sovet. Pour ce dernier, un terrain multisports, des engins de fitness et deux terrains de pétanque seront créés. Le projet a notamment été choisi car il est bien situé, au centre du village et à proximité des écoles.



Plan d'aménagement de l'aire multisports de Sovet (source : nove architecture)



Infrasport incite de plus en plus à ce que les infrastructures sportives puissent bénéficier au plus grand nombre : établissements scolaires, clubs sportifs, etc.

C'est pourquoi les principaux lieux d'intérêt et services existants ont été répertoriés dans les villages de Braibant et Achêne, afin de déterminer les options de localisation les plus intéressantes pour que ces équipements puissent bénéficier au plus grand nombre.

Localisations potentielles à Achêne et Braibant

Braibant

Un choix de localisation est proposé dans le centre du village de Braibant : il s'agit d'une prairie située à côté de la salle de fête l'Union.

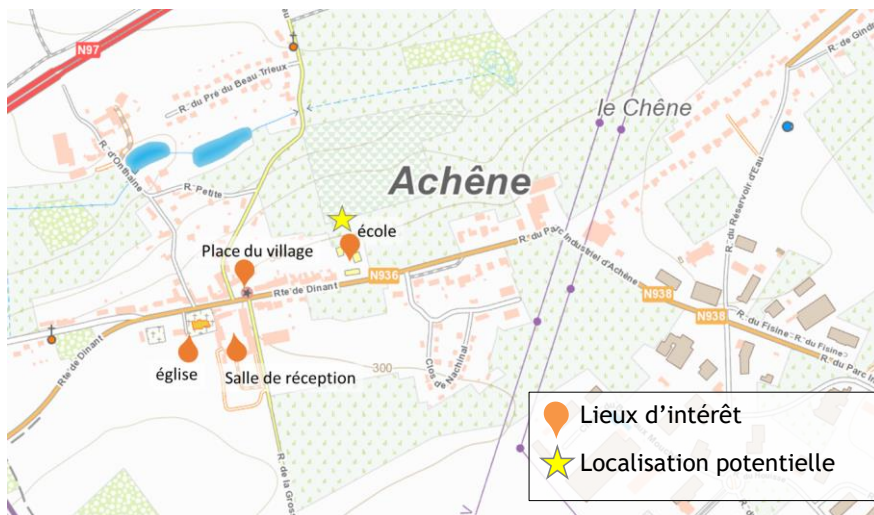
Cette option permet que l'aire multisport puisse vivre en relation directe avec la salle de village mais également avec l'école qu'il est possible de relier par l'arrière de la parcelle (50m à vol d'oiseau). Cette localisation a l'avantage d'être située au centre du village et sécurisée car relativement éloignée de la route.



Centre de Braibant (fond de carte IGN, 2023)

Achêne

Une localisation potentielle est également proposée pour le village d’Achêne, à proximité du centre du village. Peu de terrains sont encore disponibles dans le centre du village en zone constructible. L’option proposée est un terrain situé à l’arrière de l’école du village. Cela permettra aux élèves d’en profiter après les heures d’écoles et la localisation au cœur du village permettra d’y accéder facilement. Ce terrain se situe en zone d’équipement communautaire (voir annexe 2) au plan de secteur et est donc tout adapté pour accueillir ce type d’infrastructures. Il ne jouira pas d’une bonne visibilité depuis la voie publique mais cela permettra au moins d’être sécurisé, étant éloigné de toute voirie.



Centre d’Achêne (fond de carte IGN, 2023)

Les deux localisations décrites ci-dessus ne sont que des propositions. Les emplacements définitifs devront être analysés de manière plus précise sur base des contraintes techniques des sites choisis, de l’équipement à installer et des opportunités d’acquisition foncière pour la commune.

2. Justification du projet

Plusieurs constats issus du diagnostic-partagé mettaient en évidence le souhait de la population pour davantage d’infrastructures sportives et d’espaces de rencontre :

- Offre en infrastructures sportives limitée dans certains villages mais aussi en ville
- Difficulté à trouver les installations sportives, parfois trop vétustes

En complément, certaines faiblesses étaient également pointées concernant les espaces publics :

- Les villages ne disposent pas tous d’un lieu de rencontre



- Espaces publics de petite taille et peu fonctionnels au sein des villages (manque d'espace et d'équipements)
- Absence d'un centre villageois bien marqué dans plusieurs villages (absence de véritable espace public fonctionnel et où peuvent se rencontrer les habitants)

Le choix des villages où localiser ces aires multisport s'est principalement fait sur base de l'offre existante.

Des équipements multisports existent déjà dans 2 villages de la commune :

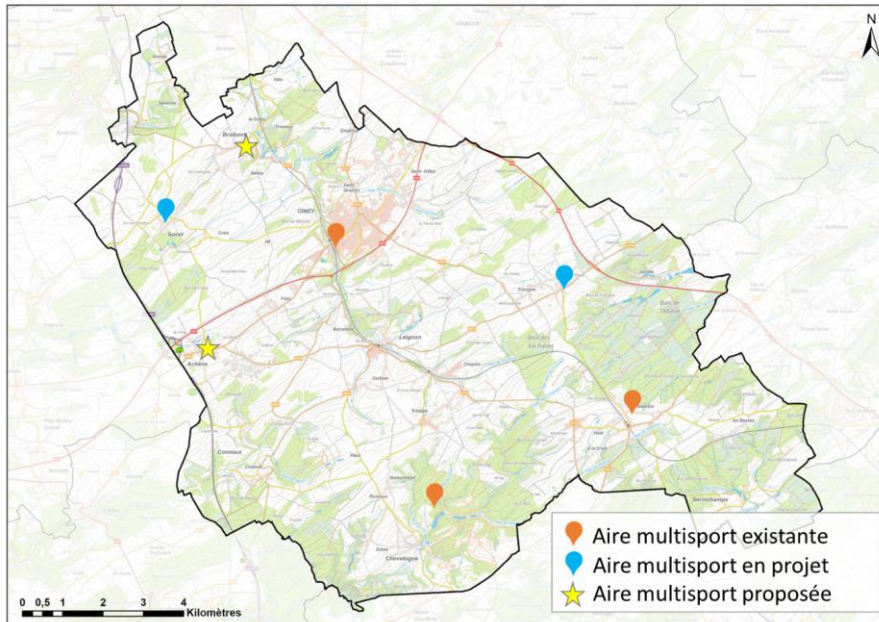
- Ciney (Les Forges) : un terrain de mini-foot en synthétique, un terrain de basket en synthétique et un terrain de tennis.
- Haversin : un terrain multisport (mini-foot, volley, basket...) et un terrain de pétanque.

2 nouveaux terrains multisports sont également prévus, une à Pessoux et une à Sovet, dans le courant de l'année 2023 :

- À Pessoux, un terrain multisports et une aire de jeux vont être aménagés pour une valeur de 87.000€.
- À Sovet, un terrain multisports, des engins de fitness et deux terrains de pétanques vont être créés.

Leignon - 2^{ème} village en nombre d'habitants - ne possède pas non plus d'infrastructures multisports mais va être relié à Ciney via une liaison cyclable.

Actuellement (en retirant Leignon), seuls les villages d'Achêne, Braibant, Chevetogne et Conneux ne disposent pas encore d'équipement sportifs. Conneux (230 habitants) et Chevetogne (600 habitants) sont moins peuplés et ce sont donc les villages d'Achêne et de Braibant qui ont été privilégiés comme localisation pour les deux prochaines infrastructures multisports sur la commune.



Localisation des aires multisports existantes, en projet et proposées (carto : Dr(ea)²m)

De plus, la pratique du sport permet de favoriser les rencontres et la convivialité dans les cœurs de villages. Des terrains multisports offrent aux habitants d'un quartier une infrastructure sportive mais également un espace de rencontre intergénérationnel pour échanger et discuter, d'autant plus s'il est accompagné de modules de jeux et de bancs.

Effets attendus :



- Renforcement de la cohésion sociale
- Augmentation des rencontres intergénérationnelles
- Amélioration de la qualité de vie des citoyens
- Dynamisation du secteur associatif lié au sport

Lien avec d'autres projets :

- 1.3 Aménagement de liaisons douces utilitaires communales et transcommunales
- 2.2 Aménagements facilitant l'accès aux lieux publics pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- 2.13 Organisation d'actions de promotion de la pratique du sport
- 3.9 Création ou rénovation des équipements récréatifs dans les villages



3. Lien à la stratégie du PCDR

	IV. Une offre de services adaptée aux besoins urbains et ruraux en anticipant les changements sociétaux
4.1	Veiller à maintenir l'équilibre de l'offre en services et équipements sur l'ensemble du territoire
4.3	Poursuivre le développement d'une offre de services attractive pour les jeunes, les jeunes ménages et les seniors
	V. Le renforcement de la dynamique associative et de la convivialité au sein de l'espace-public
5.1	Soutenir l'organisation d'activités associatives et festives.
5.2	Faciliter la convivialité et les liens sociaux
5.3	Développer des infrastructures et équipements adaptés aux besoins locaux

4. Impacts du projet sur le développement durable

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	Social et culturel	Environnement	Économique
Augmentation des rencontres, de la convivialité, du bien être	X		
Renforcement de l'offre en équipements de loisirs	X		X
Amélioration de l'attractivité et de la convivialité des cœurs de village	X		X
Amélioration du cadre de vie	X	X	
Amélioration de la cohésion sociale	x		



5. Localisation et statut

Fiche d'identité du projet	
Nom et adresse	Localisations identifiées au point 1
Périmètre d'intervention	Territoire communal
Intégration du projet dans son environnement direct	<p>Intégration fonctionnelle Les aménagements concernent des sites qui sont en lien avec d'autres fonctions (places, écoles, salles de villages...) de telle manière à soutenir une dynamique globale de développement des villages et des quartiers.</p> <p>Intégration architecturale et paysagère Le choix des matériaux pour les infrastructures sportives et les abords sera fait en fonction de l'intégration visuelle au sein du quartier. Des plantations et de la végétalisation sont aussi envisagées.</p> <p>Intégration culturelle/économique/sociale Les sites sélectionnés l'ont été pour communiquer au mieux avec les lieux d'intérêt déjà présents dans les villages, tout en veillant à l'aspect sécurité et accessibilité.</p>
Cadre légal	Sans objet
Statut de propriété	À vérifier en fonction de l'emplacement choisi

Commenté [CS1]: À vérifier avec la commune

6. Parties prenantes, porteurs de projet

Partie prenante et porteur de projet

Origine de la demande	Parties prenantes	Porteur de projet
<ul style="list-style-type: none"> CLDR 	<ul style="list-style-type: none"> Infrasport Régie Communale Autonome des Sports et Loisirs du Condroz Habitants des quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> Commune Régie communale autonome de Ciney (RCA)

Pistes de financement

Pouvoir subsidiant	Libellés du subside
Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments	« Sport de rue »



Département des Infrastructures subsidiées Direction des Infrastructures sportives (Infrasports)	
Fonds propres communaux	
Divers	Appels à projets ponctuels

7. Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche
 - Maîtrise foncière communale : à déterminer.
 - Réaménagements lourds à entreprendre : à préciser.
- État du dossier

Le dossier a déjà fait l'objet de discussions au sein de la CLDR. Déterminer dans un premier temps l'implantation des infrastructures dans chacun des villages.
- Programme des travaux
 - Phase 1 : Achat du matériel
 - Phase 2 : installation des équipements
 - Phase 3 : plantations
 - Phase 4 : entretien annuel
- Planification
 - Phase 1 : Désignation d'un bureau d'étude en vue de la réalisation des plans d'aménagements
 - Phase 2 : Désignation d'une entreprise de travaux en vue de la réalisation des opérations matérielles à réaliser ;
 - Phase 2 : Réalisation des aménagements ;
 - Phase 3 : Communication et information autour du projet ;
 - Phase 4 : Suivi et entretien des aménagements.
- Démarches administratives à réaliser
 - Démarche n°1 : Démarches pour obtenir les accords de subventions (Infrasports, appels à projets...)
 - Démarche n°2 : Passage de convention avec le propriétaire des lieux si implantation sur un terrain non communal
 - Démarche n°3 : Organisation des marchés d'auteur de projet dans le cadre de la réglementation des marchés publics en vigueur
 - Démarche n°4 : Obtention des éventuelles autorisations nécessaires auprès des instances décisionnelles (permis).
 - Démarche n°5 : Organisation du marché public de travaux



- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé
- Choix de matériaux durables dans le temps
- Accord des riverains et des autres acteurs locaux (écoles, comités de villages, etc.) sur la localisation des équipements

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Travaux réalisés	1 espace aménagé par village	PV de réception provisoire
Equipements installés	1 équipement par village	PV de visite sur site

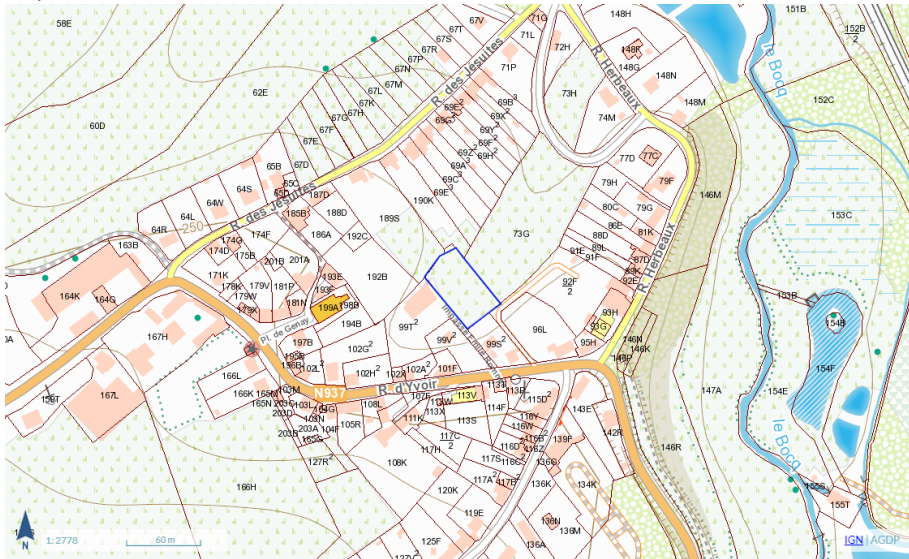
- Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Satisfaction des utilisateurs	80% des personnes interrogées	Enquête de satisfaction auprès des usagers et visiteurs
Utilisation du site	10 enfants minimum utilisant l'espace après les heures d'école avec météo clémente	Comptages

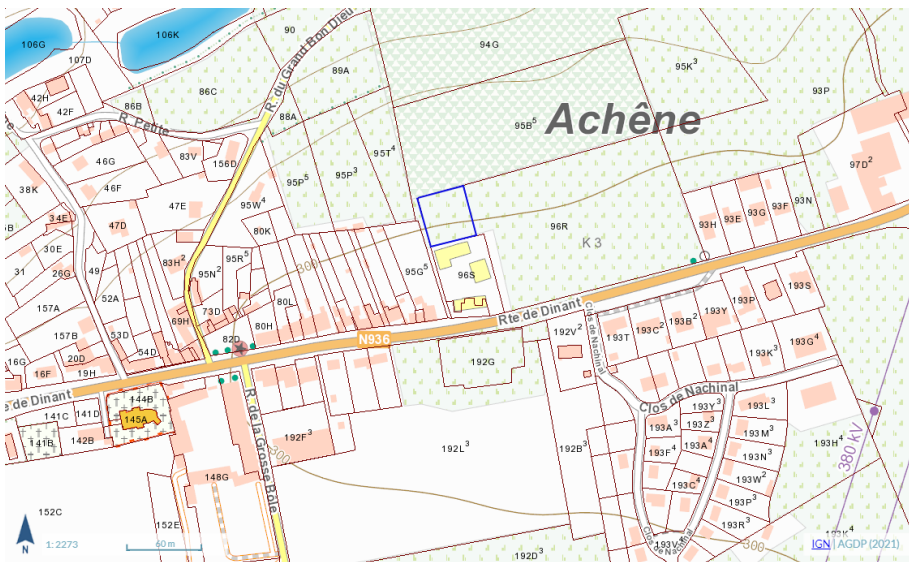
9. Annexes

Annexe 1 : plan de situation

Propositions de localisation à Braibant



Localisations potentielles à Braibant - fond IGN (carto : Dr(ea)²m)



Localisations potentielles à Achêne - fond IGN (carto : Dr(ea)²m)

Annexe 2 : Périmètre d'intervention sur fond cadastral et sur plan de secteur

Propositions de localisation à Braibant



Localisation potentielle à Braibant - fond plan de secteur (carto : Dr(ea)²m)



Localisation potentielle à Achêne- fond plan de secteur (carto : Dr(ea)²m)



Annexe 3 : Dossier photographique



Vue de la proposition de localisation 1 (source : google street view)

Annexe 4 : Etat des lieux

Sans objet : L'état des lieux est décrit au point 1 « Description du projet »